

Professeur.e.s documentalistes

* Bilan de rentrée et échanges

* **Actualités de la professions** (GAR, EPI, Réforme du lycée,...)

* **Actualités syndicales** (Groupe national, élections professionnelles, revendications à porter)

Intervenantes **Élodie GEAS et Alice PETIT, secrétaires académiques du SNES de l'Académie de Reims.**

N'hésitez pas à vous inscrire à plusieurs d'un même établissement. L'**autorisation d'absence** est de droit, sans perte de salaire ni récupération, si elle est demandée un mois avant la date de tenue du stage, soit **avant le 29 octobre 2018**. Elle est à faire auprès du chef d'établissement en utilisant ce modèle :

Nom, prénom. à Mme. La Rectrice
Établissement. Sous couvert de
M. le Principal / Proviseur

Conformément aux dispositions de la loi **n°84/16 du 11/01/1984** et **n°82.997 du 23/11/1982** définissant l'attribution des congés pour formation syndicale, j'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance un congé le 29 novembre 2018 toute la journée pour participer à un stage de formation syndicale organisé par le SNES sous l'égide de l'IHRSES. Ce stage aura lieu à Reims.

Je vous prie d'agréer, Madame la Rectrice, l'expression de mes sincères salutations.

Date et signature

Afin que nous puissions organiser au mieux ce stage, merci de vous inscrire aussi auprès du SNES et de préciser votre présence (ou non) au repas du midi (par mel s3rei@snes.edu ou par voie postale au SNES 35-37, rue Ponsardin 51100 Reims). Le SNES participe aux frais de déplacements des syndiqués.



Avec le
snes,
fsu
mon métier
a du sens.